**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS:**    Tchad

**TYPE DE RAPPORT: SEMESTRIEL, annuEl OU FINAL :**

**ANNEE DE RAPPORT:**  **2021**

|  |
| --- |
| **Titre du projet:**     **Renforcement de la participation et de la représentation de la jeunesse dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire.**       **Numéro Projet / MPTF Gateway:** **00113169** |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):** [ ]  Fonds fiduciaire pays[ ]  Fonds fiduciaire régional**Nom du fonds fiduciaire:**       | **Type et nom d’agence récipiendaire :** **UNFPA  (Agence coordinatrice)****UNESCO** |
| **Date du premier transfert de fonds:**  26 novembre 2018    **Date de fin de projet:**  30 Novembre 2020     **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre ?**  Le projet a été prorogé dû à la pandémie du COVID-19 |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:**[ ]  Initiative de promotion du genre[x]  Initiative de promotion de la jeunesse[ ]  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)[ ]  Projet transfrontalier ou régional |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):** **Agence récipiendaire Budget**  UNFPA     $  788125 US          UNESCO     $  711875 US              $            $       Total : $  1500000.00 US      Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet:  100%    \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\***Budgétisation sensible au genre :**Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : 1 200 226Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes:  1 200 226     |
| **Marquer de genre du projet:** **Marquer de risque du projet:**  **:** **Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area »):**  |
| **Préparation du rapport :**Rapport préparé par:   Nalga Katir et Odinakachi Jean Philippe de l’UNFPA et UNESCO    Rapport approuvé par:   Sennen Hounton et Eric Kemegne        Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport:   |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT :***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*
* *Veuillez inclure des considérations, ajustements et résultats liés au COVID-19 et répondez à la section IV.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères):

La mise en œuvre du projet est positive car les conditions de travail mises à l'évidence caractérisées par l'établissement des stratégies d'accélération de la réalisation du projet a conduit à une bonne clôture des travaux assignés aux partenaires d'exécution bien qu’il y a présence de la pandémie de COVID-19. Malgré l’engagement de l’équipe d’exécution du projet, certaines activités ont accusé un retard important dans leur mise en œuvre. C’est ainsi qu’il y a eu une extension dudit projet pour six (6) mois. Le projet a été exécuté en 24 mois au lieu de 18 mois comme indiqué dans le document initial du projet. Les principales causes de ce retard sont entre autres :

* La persistance de tensions sociales du fait des grèves ; comme stratégie d’atténuation, l’équipe de la mise en œuvre à utiliser le Plaidoyer pour le respect des engagements sociaux entre partenaires impliqués dans le projet y compris les leaders religieux ;
* Les procédures internes des Agences qui ont retardé la mise en œuvre du projet notamment, l’évaluation, le recrutement et les ouvertures de comptes bancaires et autres démarches d’approbation des documents des ONG/partenaires de mise en œuvre. Pour atténuer cela, un aide-mémoire pour orienter les partenaires de mise en œuvre dans la réalisation des activités, un plan de suivi des activités et des dépenses, les termes de référence, le plan opérationnel et celui de renforcement des capacités ont été établis, accompagnés d’un plan de suivi de proximité pour appuyer les partenaires de mise en œuvre recrutés dans les démarches administratives.
* L’inaccessibilité des localités couvertes sur plusieurs mois en saison pluvieuse et la survenue de conflits communautaires (éleveurs-agriculteurs) dans certaines localités. Par ailleurs, la mise en œuvre des activités avec les partenaires n’a commencé qu’au 4ème trimestre de l’année 2019, période pendant laquelle les voies d’accès aux sites de projet demeurent impraticable du fait de l’inondation par les eaux des pluies. La stratégie d’atténuation de cette contrainte est que l’équipe de la mise en œuvre du projet s’est intéressée à l’utilisation de UNHAS, moyen de transport aérien, qui, malheureusement ne dessert que deux chefs-lieux dans la zone du projet à savoir ; Moundou et Moïssala. Hormis ces deux localités, UNHAS n’accède à aucune localité de zone d’intervention du projet PBF.

Les partenaires ont mis de leurs meilleurs pour la réussite du projet. Les sites d'intervention du projet au départ bouillant dans les rapports sociaux, la violence, le non écoute de l'autre sont aujourd'hui calme car les populations ont opéré un changement de comportement positif marqué par la non-violence. Les adultes, les autorités administratives ont accepté les femmes, les jeunes dans les réunions des instances de prise des décisions. Pour l'UNFPA, nous pourrions citer Le CELIAF et Le CEFOD. Au niveau de l'UNESCO, ATEPIR, ACHDR, et CERDO comme partenaires d’exécution. Fort de cette réussite, les autorités traditionnelles rencontrées lors de la mission d’évaluation finale du projet sollicitent sa reconduction pour une meilleure consolidation des acquis.

Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères):

Toutes les activités ont été exécutées y compris l’évaluation finale du projet. Le rapport est disponible. Cette réalisation a permis d’obtenir des changements globaux ou effets catalyseurs importants.

* Les initiatives de renforcement de la résilience des jeunes encouragées par le projet (centre multifonctionnel, équipement de valorisation des produits agricoles, etc.). La commercialisation des produits qui seront tirés des presses à huile, ne fera que renforcer la résilience de la jeunesse par une diversification de leurs sources de revenus ;
* Le rajeunissement progressif de l’administration cantonale qui est devenue plus réceptive à une plus grande responsabilisation de la jeunesse dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits au niveau local. A titre d’exemple, on peut citer le canton de Donia, Goré et de Békan, tous dirigés maintenant par des jeunes.
* L’effet catalyseur du projet grâce aux résultats obtenus a influencé des agences du système des nations unies à l’image de l’OIM qui est venu appuyer la jeunesse par de petits matériels de nettoyage et d’entretien des routes. Cette nouvelle initiative est appelée « gilets jaunes »
* Certes, le projet n’intervient pas dans le domaine agricole, mais les sensibilisations des jeunes menées dans ce sens afin de leur présenter des opportunités et des niches d’emplois ont amené certains d’entre eux à se lancer maintenant dans les activités agricoles et maraichères. Cet acquis est un effet catalyseur de changement positif du projet.
* L’intervention du projet AGAPE financé par le Canada et conjointement mis en œuvre par l’UNFPA, le PAM et l’UNICEF dans les deux départements, peut être aussi en grande partie, imputable à l’effet catalytique du projet PBF. Les résultats du projet et la dynamique de mobilisation communautaire enclenchée ont été des facteurs à l’origine de l’intervention de ce projet AGAPE

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :

Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (limite de 1500 caractères):

**Au niveau Structurel**

Les formations et les séances de sensibilisation réalisées sur les thématiques de la consolidation de la paix pour les bénéficiaires qui sont les autorités administratives, locales et traditionnelles ont impulsé activement la mise en œuvre du projet. Considéré comme intégrant un programme social des hautes autorités du pays, en particulier le Président de la république, leur engagement était ferme. Ceci s’est observé par l’acceptation de la jeunesse à participer dans les instances de prise de décision au niveau communautaire. Tous les chefs de cantons, les chefs de ferrick, les Sous-Préfets, les préfets et les Gouverneurs ont affirmé que les jeunes (hommes et femmes de 15-35 ans) doivent être représentés et participés dans toutes les réunions de prise de décision.

**Niveau institutionnel**

La consolidation de la paix est définie comme l’activité qui est déployée dans une province, Département etc. sortant d’un conflit et qui vise à créer les conditions d’une paix stable et durable ainsi qu’à prévenir le retour de violences à grande échelle. La mise en œuvre du projet a permis le renforcement des capacités des mécanismes locaux existants tels que les communes, Chefferies traditionnelles, plateformes et comités de prévention et de gestion de conflits de manière inclusive en matière de prévention et de gestion des conflits. Ils ont été renforcés par la mise des plates formes. Ces institutions permettent de régler pacifiquement les différends entre belligérants. Dirigées par les Maires des villes (Goré, Moïssala), elles intègrent, les membres de la Société Civile, les organisations des jeunes, les chefs des cantons et ferricks, les Sous-préfets, les préfets et les Gouverneurs. Tous ces responsables à travers leurs institutions ont œuvré positivement pour l’acceptation de la jeunesse dans les réunions de prise de décision.

**Niveau Sociétal**

La formation et la mise en place des ambassadeurs de la paix à améliorer la cohésion sociale entre les communautés. Les ambassadeurs de la paix ont pour mission de travailler au sein des communautés. Ils exercent inlassablement auprès des familles en sillonnant des villages pour prêcher la paix. Cette approche a permis à de nombreuses familles, des communautés, des jeunes et adultes en mésentente dans leur village respectif à se réconcilier. Leurs interventions pour la paix ont mis à l’évidence l’installation progressive de la cohésion sociale au sein des populations de deux Départements. Des jeunes, souvent violents, attaquent des ONGs, mais de nos jours, les jeunes ont changé de comportement. Tout problème émergent est géré pacifiquement. C’était une grande réussite dans la consolidation de la paix pour ce projet.

Tous les bénéficiaires qui sont les jeunes hommes et femmes et plus largement les communautés, les acteurs politiques et administratifs, les leaders religieux et traditionnels, les acteurs de la paix ont acquis des connaissances des compétences leur permettant de vulgariser les idéaux de la paix axés sur les résolutions 1325, 2250 et 2419. Il est instauré (i) une culture favorable à la paix entre les jeunes et les acteurs de l’exclusion (ii) un renforcement de sentiment d’appartenance des jeunes hommes et femmes à la communauté (iii) un cadre fonctionnel de dialogue intergénérationnel servant de lieu d’échange et de partage d’idées/expériences (iv) la jeunesse joue pleinement son rôle d’actrice de transformation et porteuse de messages de paix mettant ainsi fin à sa marginalisation/exploitation/manipulation. (v) une paix durable commence par s’établir dans les deux départements.

Puisque les barrières de méfiances et les contradictions intergénérationnelles auront été levées au sein des communautés au profit d’une participation consensuelle et représentative des jeunes hommes et femmes au processus de prévention et de règlement des conflits pour une cohésion sociale et une paix durable. La cohésion sociale s’installe progressivement au sein des populations de la zone du projet. Des jeunes, souvent violents, optent pour les règlements pacifiques, c’est cela un changement important que le projet a apporté à la jeunesse à travers des formations sur les thématiques de la paix et de la cohabitation pacifique.

En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (limite de 2000 caractères):

 Le projet a catalysé et a posé des jalons solides pour l’instauration d’une culture de paix. Les jeunes (garçons et filles) sont bien représentés dans les différents mécanismes de prévention et de règlement des conflits. Ces instances sont les comités de gestion au niveau communal et plateformes de médiation et de dialogue au niveau départemental. Ils fonctionnent également dans des villages. Les jeunes filles et garçons animent toutes les instances de consolidation de la paix.

La prise en compte de la dimension genre se caractérise par la forte présence des femmes dans les comités et la redynamisation de leurs organisations et associations. Dans tous les comités mis en place, la parité hommes/femmes est presque respectée. Des associations faitières de jeunes ont aussi vu le jour dans les départements, grâce aux effets catalytiques du projet. Elles sont appelées souvent « la coordination des jeunes » et elles s’organisent pour la gestion des centres multifonctionnels équipés d’ordinateurs et de matériels de couture mis à leur disposition par le projet. A travers ces organisations de jeunes, des ambassadeurs et des tisserands de la paix sont désignés et ils jouent un rôle de sentinelle surtout dans la prévention des conflits et l’étouffement à la source des velléités de conflits. Dans toutes les zones d’intervention du projet, les associations de jeunes travaillent en parfaite collaboration avec les autorités administratives et coutumières dans la prévention et le règlement à l’amiable des conflits.

La résilience des jeunes des deux Départements (Barh Sara et Nya-Pendé) est en train d’être renforcée par la mise en place d’un centre multifonctionnel pour la jeunesse où se dérouleront des activités de formation sur la Santé de la Reproduction des Adolescents et Jeunes, la Violence basée sur le Genre, l’informatique, la couture, la Prévention et Gestion des conflits et plusieurs autres thématiques portant sur des AGR permettant aux jeunes de préparer leur intégration dans le processus de développement durable.

Les interventions menées ont favorisé l’implication de toute la population. Les effets étaient catalytiques car, de l’avis des autorités rencontrées sur le terrain, plusieurs conflits ont été gérés sans mort d’hommes et les deux départements ont connu une réduction de la fréquence des conflits. Les jeunes hommes et femmes participent maintenant de façon active aux réunions des instances de prise des décisions.

Vu la mise en œuvre du projet avec succès, voici ce que le Préfet du Département de la Nya Pendé en la personne de monsieur Ali Abdelkerim Tahir dis et je cite « Ce projet est une réussite. La réduction des conflits au sein des communautés est une réalité. Avant la mise en œuvre de ce projet UNFPA-UNESCO, chaque jour, une bagarre rangée éclate au sein des communautés. Les gendarmes sont toujours à bout de leur force pour qu’il n’y ait pas mort d’hommes. Mais, le niveau des conflits a diminué. Il n’y a plus bagarre rangée au sein des communautés. Les gendarmes se posent la question de savoir quel est ce bâton magique qui a fait que le milieu soit calme ? Je remercie tous ceux qui ont impliqué de loin ou de près dans la réalisation du projet. Toute la population de la zone d’intervention du projet prêche la paix. Et moi, Préfet je déclare ceci ; mon Département-mon engagement pour la paix. »

**Partie II: Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1:**  Les mécanismes locaux, les deux communes de Goré et de Moïssala, les (10) chefferies traditionnelles des villages ont acquis des compétences et des performances nécessaires pour travailler en partenariat avec les jeunes sur la prévention et gestion des conflits pour la consolidation de la paix (750 000 $ USD dont 225000 $ USD, soit 30% du budget à consacrer à l'égalité de sexes).

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Le renforcement des dix (10) Chefferies traditionnelles, de deux (2) communes à savoir celle de Goré dans la Nya Pendé et de Moïssala dans le Barh Sara a permis la construction d’une fondation solide pour la paix. Les jeunes hommes et femmes, les autorités administratives se retrouvent maintenant dans un même espace pour discuter sur la prévention et la gestion des conflits, l’intégration des jeunes dans la dynamique sociétale et surtout comment faire pour que les Départements évoluent positivement dans la mise en œuvre des stratégies d développement. Face à cette construction de partenariat, l’on peut dire que la réalisation du projet présente un aspect positif qui est celui dû à l'acceptation des jeunes hommes et femmes à intégrer les instances de prise des décisions qui, était autrefois détenu par les autorités administratives, traditionnelles ayant l'âge de plus 50 ans. Aujourd'hui, cette tranche d'âge de 15-35 ans est intégrée et sa voix porte et compte dans les prises des décisions. Les femmes et les jeunes hommes jouent un rôle très important dans la prévention et gestion des conflits. Un chef traditionnel de Dilingala nous a avoué que les populations ont compris les connaissances qui ont été transmises sur les thématiques de la paix. Il dit : "depuis la mise en œuvre du projet, le village n'a jamais enregistré un cas de décès d'une femme. Alors qu'entre temps, les hommes battaient leurs femmes à mort et parfois, ils les tuaient." Le niveau d’atteinte de ce résultat estimé à 362% a produit d’importants changements.

* Les mécanismes locaux existants en matière de prévention et de gestion des conflits sont redynamisés et sont devenus plus vivants avec des compétences en matière d’organisation, de dynamique collaborative, de plaidoyer, de sensibilisation, de maitrise des enjeux liés à la consolidation de la paix, etc. D’autres organisations sont même promues avec l’appui du projet. C’est le cas de beaucoup de comités de gestion avec à leur sein des cellules composées uniquement de jeunes qui effectuent des interventions rapides en cas de conflits signalés.
* Grâce aux effets catalytiques du projet, des organisations faitières de jeunes sont mises en place pour mieux coordonner les actions de prévention et de règlements des conflits à l’échelle des départements. On peut notamment en citer la coordination des associations de jeunes dans le département de Nya Pendé qui appuie la préfecture dans sa mission de médiation, de dialogue et de règlement à l’amiable des conflits.
* Grâce aux formations et campagnes de sensibilisation et de plaidoyer sur les idéaux de paix, les adultes et les vieux ont maintenant compris que les jeunes hommes et femmes doivent être considérés comme des parties prenantes indispensables à la prévention et à la gestion des conflits. Ce qui a contribué à leur forte présence active dans les mécanismes locaux de consolidation de la paix.
* Sur le plan de la relation entre les religions, on assiste à un raffermissement des liens
* et la collaboration est devenue plus fluide. Des séminaires religieux sont organisés avec l’implication des différentes confessions religieuses (islam et christianisme) discutent ensemble des questions de sécurité et de paix et qui ont reconnu la place des jeunes hommes et femmes dans la prévention et le règlement des conflits. Le processus de renforcement des compétences de différents acteurs locaux est lancé à travers la vulgarisation des idéaux de la paix axée sur les résolutions 1325 ; 2250 et 2419 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Monsieur NDEDJIKOR Bernard Kouroh Chef de canton de Dembo, département de Barh Sara s’exclame « Même si le projet a pris fin, les comités de gestion des conflits mis en place et animés par les jeunes, vont continuer à fonctionner. Il nous revient, nous autorités traditionnelles de les appuyer à la limite de nos moyens. Avec ce projet, le rôle et la responsabilité des jeunes dans la prévention et le règlement des conflits sont vraiment reconnus. C’est eux qui doivent perpétuer les bonnes pratiques de notre tradition. Grâce à la redynamisation des comités locaux de prévention et de gestion des conflits, nous avons maintenant compris que les jeunes doivent être responsabilisés dans la quête d’une paix durable. Actuellement, nous faisons des réunions ensemble avec les femmes, sans qui, nous ne pouvons diriger les cantons. »

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Toutes les activités planifiées dans le résultat 1 sont réalisées à 362%. Plusieurs personnes ont été formées et sensibilisées dans les deux départements à savoir la Nya-Pendé et le Barh Sara. La mobilisation des populations a permis un niveau de réalisation ci-dessus. L’engagement de chacun des bénéficiaires, acteurs, partenaires d’exécution est un gage de changement énoncé ci-dessus.

**Résultat 2:** Les jeunes hommes et femmes jouent un rôle actif et significatif dans la prise de décision communautaire et politique pour la promotion de la paix au sein de leurs communautés (477500 $ USD dont 191000 $US, soit 40% du budget pour l’égalité de sexes).

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

. Les jeunes hommes et femmes jouent un rôle actif et significatif dans la prise de décision communautaire et politique pour la promotion de la paix au sein de leurs communautés. Le niveau d’atteinte de ce résultat dépasse aussi les prévisions de départ dans le document du projet. Selon les données collectées du terrain et celles exploitées à partir des rapports du projet, le résultat 2 a été atteint aussi à plus de 100%. Mieux encore, le niveau de réalisation de certains de ses indicateurs (comme l’indicateur 2.b) a été multiplié par 6.

Les changements suivants sont constatés :

* Les préoccupations de la jeunesse sont prises en compte à travers le renforcement des infrastructures socio-éducatives (centres multifonctionnels) et leurs capacités de résilience pourront être renforcées par le fonctionnement des équipements de valorisation des produits agricoles.
* Les centres multifonctionnels ont poussé les associations de jeunes à s’engager dans la construction de leurs sièges avec l’appui des autorités municipales et des préfectures.
* Le projet a pu contribuer à la réduction de la méfiance des jeunes hommes et femmes par leur forte implication dans la réalisation des activités du projet.
* Le sentiment d’appartenance des jeunes à leurs communautés a été renforcé par les différentes campagnes de sensibilisation axée sur le vivre ensemble qui ont été organisées dans tous les cantons.

TAKORAL ISABELLE élève au Lycée de DONIA et ambassadrice de la paix a dit je cite « Le projet s’est intéressé surtout aux jeunes notamment nous les femmes, ce qui a eu beaucoup d’effets et de changements positifs. Il faut reconnaitre que nous les jeunes femmes, nous n’étions pas presque considérées par notre communauté. C’est avec le projet PBF que nous sommes valorisées et nous sentons maintenant notre utilité pour notre commune. En tant qu’ambassadrice de paix formée, je fais de la sensibilisation à l’école, à la maison et dans les associations féminines sur la cohabitation pacifique, le vivre ensemble et la place que la femme peut jouer dans la prévention et la gestion des conflits. Pour la première fois de notre existence nous participons à des réunions avec les hommes, les autorités administratives et coutumières. C’était impensable juste avant l’intervention du projet. »

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

L'axe stratégique dans la mise en œuvre du projet depuis la conception, la planification des activités et la réalisation du projet a mis à l'évidence le respect du genre. La stratégie de plaidoyer mise en œuvre auprès des responsables administratifs, traditionnels et religieux a donné des résultats positifs à savoir ; l'acceptation des femmes dans toutes les réunions. Un vrai chemin de dialogue entre les jeunes hommes et femmes, les autorités administratives, traditionnelles et cantonales est ouvert. Un nombre important des jeunes femmes et hommes est représenté et participe aux réunions des instances de prise des décisions.

**Résultat 3:** Les comités locaux intègrent les perspectives, les doléances et les aspirations des jeunes hommes et femmes et ont des mécanismes en place pour consulter les jeunes de façon régulière (272 500 $ USD dont 81750 $ USD, soit 30% du budget pour l’égalité de sexes).

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

L'organisation du suivi au niveau local sous la responsabilité des préfets de deux Départements a permis la tenue des rencontres pour la surveillance et gestion des conflits. La vigilance est de rigueur au niveau des plates-formes et comités de suivi mis en place. La prise en main de la prévention et de gestion des conflits par les autorités administratives, traditionnelles, religieuses et des jeunes hommes et femmes attenue au jour le jour l'émergence des conflits dans les zones d'intervention du projet. La Charte de Confiance inter et intra générationnelle est validée et signée. Les changements notés à ce niveau sont les suivants :

* L’esprit d’ouverture des autorités administratives et coutumières à l’endroit de la jeunesse est devenue une réalité, car leurs préoccupations, en tant qu’acteur clé de la prévention et du règlement des conflits, sont prises en compte.
* Grâce aux mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits qui essayent de fonctionner à la limite de leurs moyens, la méfiance entre les jeunes, les vieux, les autorités coutumières et administratives a considérablement diminué.
* Les besoins des jeunes sont exprimés à travers la mise en place des plans de développement local et leur participation aux instances de prise de décision au niveau local.
* Les bases d’une cohabitation pacifique sont posées partout dans les communes, les cantons et les villages.
* L’instauration de la culture la paix devient maintenant une réalité avec une forte implication de la jeunesse féminine.

Voici ce dit Monsieur Ali ABDELKERIM TAHIR ; Préfet du département de Nya Pendé , je cite « Grâce aux formations reçues du projet PBF, nous continuons les sensibilisations sur la consolidation de la paix dans les cantons du département de Nya Pendé. Il faut le souligner, c’est avec ce projet que nous avons pu réunir les jeunes et les responsabiliser dans le règlement et la prévention des conflits. Le travail de ces comités avec l’appui des autorités, a énormément contribué à la pacification de notre département. Depuis octobre 2020, aucun conflit de jeunesse n’a été déclaré. La mentalité a quand même évolué positivement chez les jeunes et chez les autorités qui collaborent étroitement maintenant à travers les comités de gestion des conflits. Le projet a favorisé des échanges francs entre les autorités traditionnelles, les autorités administratives et la jeunesse. Même la fréquence des conflits entre agriculteurs et éleveurs a diminué. Ce projet est vraiment utile pour nous autorités administratives, car la paix s’installe maintenant dans notre département. Les jeunes sont consultés et écoutés par les vieux, les adultes, les chefs de cantons et les autorités administratives. Si ces genres de projets se multiplient dans notre département, la paix va s’installer durablement et le développement sera une réalité pour tout le Tchad. »

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

La mise en place des centres Multifonctionnels pour la jeunesse a fait prendre conscience aux responsables administratives et locales. Le maire de la ville de Goré a donné aux jeunes un hectare, comme lieu permettant de construire leur siège. En ce moment, les jeunes sont en pleine construction de leur siège. La jeunesse a été appuyée fortement par le Préfet du Département par la remise des matériaux de construction de son siège. Des fers, des fils d'attache, des sacs de ciment, des voyages de sable, des planches etc; ont été l'objet d'appui du Préfet du Département de Nya-Pendé. Les jeunes se sont entendus pour amener des briques cuites. Des maçons et manœuvres ont été issus également de la jeunesse. En ce moment, le siège du centre Multifonctionnel de Goré est en pleine construction. Cette dynamique est à apprécier. Il faudra notifier également l'effort que les membres de la mission d'identification des besoins de la jeunesse à Goré pour préparer la stratégie de sortie était d'une grande importance. Lors de la mission l'équipe a planifié la visite chez toutes les agences des Nations Unies sœurs pour leur expliquer la fin du projet et solliciter en conséquence leurs conseils ou leurs apports afin de soutenir les acquis dudit projet. Cette démarche a eu un écho au niveau de l'agence OIM de Goré qui soutient les jeunes dans la réfection des routes et autres infrastructures qui aident à renforcer leur résilience.

**Résultat 4:**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

**Partie III: Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi :** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères) | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ?  Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ?  : Aucune enquête de perception n’a été programmée par manque de fonds. Néanmoins, une enquête sur la marginalisation de la jeunesse a été réalisée. |
| **Evaluation :** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport ? :  | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire):  $ 49700 USD    Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*:  |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donnateur: Montant ($):                                  |
| **Autre** : Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires ? (Limite de 1500 caractères) |  Leçons apprises : Ce qui a failli affecter négativement les résultats attendus, au niveau interne, est la lourdeur administrative ainsi que les procédures trop contraignantes pour l’exécution des projets de courtes durées, comme ce fut le cas. Au niveau externe, c’est l’apparition brusque de la Covid-19 contre laquelle les mesures de lutte ont interdit toutes les activités nécessitant un regroupement de plus de 50 personnes.Il ressort des concertations avec les autorités locales, les chefs traditionnels, les leaders religieux, les leaders des jeunes hommes et femmes, les Organisations de la société civile que les responsabilités de la marginalisation de la jeunesse dans les instances de prise de décision sont partagées et méritent d’être reconnues afin de rechercher ensemble la solution pour assurer un lendemain meilleur à la jeunesse qui n’aspire qu’à vivre en paix. Pour cela, le projet a été le bienvenu dans les deux départements et a requis l’adhésion totale pour renforcer les capacités de tous les acteurs et victimes de l’exclusion, en mettant en œuvre des activités de soutien aux structures et organes de prévention et de gestion des conflits avec un fort accent mis sur la participation et la représentation de la jeunesse dans ces cadres de concertation. Car, la participation inclusive de tous, jeunes, adultes et vieux au processus de gestion de conflits demeure un objectif fondamental de la cohabitation pacifique entre générations. Elle favorisera la paix, impulsera les investissements dont découleront les emplois à occuper par les jeunes afin de lutter contre la pauvreté et amorcer le développement économique des localités ciblées, et partant, celui du Tchad. Aussi, les participants à la concertation ont-ils suggéré qu’il serait nécessaire de prévoir des solutions à moyen et long termes, notamment la création des infrastructures d’encadrement de la jeunesse comme lieu de brassage. Les différentes couches, bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre du projet (Mairies, Société civile,) rencontrées lors de différentes missions se sont rendus disponibles et engagés à faciliter l’exécution dudit projet comme contribution au processus de consolidation de la paix lancé par le Secrétaire Général des Nations Unies et soutenu par les autorités nationales, à travers les actions de la jeunesse, notamment sa participation et sa représentation aux instances de prise de décisions.  |

**Partie IV: COVID-19**

*Veuillez répondre à ces questions si le projet a subi des ajustements financiers ou non-financiers en raison de la pandémie COVID-19.*

1. Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19.

$  6 857 USD         : Tout a été préparé au 2ème trimestre de l’année 2020. Pour les activités du 3èmme et 4ème trimestre le montant dépensé pour le COVID-19 est celui inscrit dans le rapport annuel.

1. Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

1. Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

[ ]  Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication

[ ]  Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables

[ ]  Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières

[ ]  Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes

[ ]  Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »

[ ]  Autres (veuillez préciser):

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêché les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)

Au cours de toutes la réalisation des activités du projet dans les deux Départements, les mesures barrières s'en poursuivies auprès des bénéficiaires pour éviter la dissémination du COVID-19 au sein des communautés. Pendant la durée des travaux aucun incident de COVID-19 n'a été signalé par les bénéficiaires.

**Partie VI : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS :**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de donnée** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1****Les mécanismes locaux, les deux communes de Goré et de Moïssala, les (10) chefferies traditionnelles des villages ont acquis des compétences et des performances nécessaires pour travailler en partenariat avec les jeunes sur la prévention et gestion des conflits pour la consolidation de la paix (750 000 $ USD dont 225000 $ USD, soit 30% du budget à consacrer à l’égalité de sexes).** | Indicateur 1.1 Nombre de mécanismes locaux dont les capacités sont renforcées. | **0** | **12**  | **12**  | **12**  | **les 12 mécanismes locaux sont renforcés et fonctionnent activement. Des conseils et orientations sont à chaque fois donnés aux membres dans les actions entreprises pour la paix.** |
| Indicateur 1.2 Nombre de jeunes leaders qui participent aux instances de prise de décision sur la prévention et gestion des conflits | **0** | **1300** | **1923** | **1923** | Les jeunes leaders participent dans les réunions des instances de prise de décision sur la prévention et gestion des conflits. La participation de ces jeunes hommes et femmes de 15-35 ans est effective. Tous les villages des zones de projet ont mis en place une brigade de paix composée des imams, pasteurs, autorités administratives, traditionnelles y compris la mission catholique pour la surveillance des conflits.    |
| Indicateur 1.3 Nombre d’acteurs de l’exclusion ayant acquis les compétences de prévention et gestion consensuelle des conflits | **0** | **200** | **200** | **200** |  |
| Produit 1.1 Les mécanismes locaux existants de décisions de manière à impliquer/faire participer les jeunes de prévention et de gestion de conflits sont renforcés par des textes de base (le cas échéant) et des organes hommes et femmes aux instances de prise de décision sur la prévention et la gestion de conflits. | Indicateur 1.1.1Nombre de mécanismes locaux existants et renforcés | **0** | **12** | **12** | **12** | **L'ensemble de 12 mécanismes fonctionnent.** |
| Indicateur 1.1.2 Nombre et type des textes analysés et amendés | **0** | **3** | **3** | **3** | Les textes ont été analysés et amendés afin de faire une enquête sur les textes de base de règlement des conflits au niveau communautaire et moderne. Ceci a permis également l'élaboration de la Charte de Confiance Inter et Intra générationnelle.  |
| Produit 1.21300 jeunes dont 700 jeunes femmes leaders participent aux travaux des instances de prise de décision relative à la prévention, à la gestion de conflit.  | Indicateur 1.2.1 Nombre de jeunes hommes et femmes participant aux travaux des instances de prise de décision | **0** | **1300** | **1923** | **1923** |  |
| Indicateur 1.2.2 Engagement écrit et signé par les acteurs d’exclusion. | **0** | **1** | **1** | **1** |  |
| Produit 1.3 Un cadre d’échange sur les règles coutumières et traditionnelles positives en faveur de la participation et la représentation des jeunes hommes et femmes dans les instances de prise de décisions en matière de la prévention et de gestion des conflits intercommunautaires, est créé. | Indicateur 1.3.1 Nombre de réunion d’échange sur les règles coutumières et traditionnelle propices aux jeunes hommes et femmes | **0** | **10** | **39** | **39** |  |
| Indicateur 1.3.2 Types de règles coutumières et traditionnelles | **1** | **2** | **2** | **2** |  |
| Produit 1.4 Deux plateformes locales existantes de dialogue**,** de médiation et de résolution des conflits comprenant les autorités, les leaders traditionnels, les jeunes leaders et les communautés sont revitalisés et redynamisés dans chacune des localités cibles du projet afin d’atténuer la méfiance entre les différents acteurs. | Indicateur 1.4.1 Nombre de plateformes de dialogue, de médiation et de résolution des conflits | **0** | **2** | **2** | **2** |  |
| Indicateur 1.4.2 Nombre de participants aux ateliers de dialogue intergénérationnel sur la médiation et les règlements pacifiques des conflits | **0** | **1300** | **3893** | **3893** |  |
| **Résultat 2**Les jeunes hommes et femmes jouent un rôle actif et significatif dans la prise de décision communautaire et politique pour la promotion de la paix au sein de leurs communautés (477500 $ USD dont 191000 $US, soit 40% du budget pour l’égalité de sexes).     | Indicateur 2.1 Nombre de jeunes hommes et femmes formés/sensibilisés | **nd** | **19500** | **133700** | **133700** |  |
| Indicateur 2.2Nombre d’émissions radiophoniques sur la consolidation de la paix par la participation de la jeunesse au processus de gestion de conflit | **0** | **5** | **14** | **14** |  |
| Indicateur 2.3 Niveau d’audience des émissions radiophoniques sur la consolidation de la paix. | **0** | **70%** |  |  |  |
| Produit 2.1  Les supports et outils (modules, didacticiel d’autoformation et émissions radiophoniques axés sur la consolidation de la paix, la citoyenneté, la connaissance de la résolution 2250 et 2419) de formation/sensibilisation des enseignants, chefs religieux et traditionnels, des élus locaux et conseillers municipaux et des jeunes leaders sont conçus et élaborés.      | Indicateur 2.1.1 Nombre de modules de formation/ didacticiel d’autoformation élaborés  | **0** | **2** | **2** | **2** |  |
| Indicateur 2.1.2Nombre d’acteurs d’exclusion formés/sensibilisés  | **0** | **200** | **800** | **800** | **Un effort considérable a été effectué lors de la mise en œuvre du projet. Au lieu de 200, 800 acteurs d'exclusion de la jeunesse ont été sensibilisés.** |
| Produit 2.21300 jeunes hommes et femmes leaders, 400 enseignant(e)s, 50 chefs religieux et traditionnels, 50 élu(e)s locaux, 50 animateurs/trices des radios communautaires sensibilisés et formés ont acquis les compétences et des aptitudes pour prévenir et gérer les conflits, au sein et en dehors de leur commun | Indicateur 2.2.1 Nombre de jeunes dont 30% de jeunes femmes formés/sensibilisé | **0** | **1300** | **38774** | **38774** |  Un total de 38774 jeunes femmes sensibilisées.  |
| Indicateur 2.2.2 Nombre de chefs religieux et traditionnels  | **à revoir** | **100** | **228** | **228** | **Un total de 228 chefs religieux et traditionnels formés.**  |
| Produit 2.3 Les autorités administratives et politiques locales, les chefs traditionnels et religieux, les leaders d’opinion, 19500 jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 35 ans, 400 enseignant(e)s, 50 élu (e)s locaux et la communauté sont sensibilisés sur les thématiques de prévention et de gestion des conflits  | Indicateur 2.3.1Nombre d’autorités administratives, politiques, chefs traditionnels et religieux | **0** | **100** | **107** | **174** | **Au 4ème trimestre, 67 chefs de ferricks, villages et traditionnels ont été formés. Donc au Total 174 personnes ont été formées.**  |
| Indicateur 2.3.2 Nombre de jeunes âgés de 15 à 35 ans sensibilisés | **0** | **19500** | **78679** | **78679** |  |
| Produit 2.4 | Indicateur 2.4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 2.4.2 |  |  |  |  |  |
| **Résultat 3**  Les comités locaux intègrent les perspectives, les doléances et les aspirations des jeunes hommes et femmes et ont des mécanismes en place pour consulter les jeunes de façon régulière (272 500 $ USD dont 81750 $ USD, soit 30% du budget pour l’égalité de sexes).     | Indicateur 3.1 Nombre de comités locaux existants  | **0** | **10** | **10** | **10** | **Les dix comités sont fonctionnels**  |
| Indicateur 3.2 Nombre de Mécanisme de consultation | **0** | **2** | **2** | **2** | **Dans chaque Département, existe et fonctionne un mécanisme de consultation dirigé par les Maires de deux villes (Moïssala et Goré)** |
| Indicateur 3.3Nombre de consultations participatives par mois | **0** | **2** | **12** | **12** | **Les consultations se mènent dans chaque localité** |
| Produit 3.1 Les leaders locaux (autorités administratives et politiques locales, chefs traditionnels et religieux, leaders d’opinion) sont convaincus de l’importance de la participation des jeunes, hommes et femmes, aux instances de prise de décision, et s’engagent formellement à collaborer avec eux. | Indicateur 3.1.1 Nombre/types de facteurs et causes d’exclusion de la jeunesse des instances de prise de décision. | **0** | **2** | **2** | **2** | **Deux rapports d'études sont disponibles.**  |
| Indicateur 3.1.2 Proportion de jeunes dont x% de femmes marginalisés | **0** | **60%** | **49%** | **49%** |  |
| Produit 3.2Les échanges inclusifs inter et intra générationnels sur les bonnes pratiques de prévention et de gestion de conflits, impliquant les autorités politico-administratives, locales, religieuses, traditionnelles, les organisations de la société civile et les jeunes sont organisés dans les comités locaux. | Indicateur 3.2.1 Nombre de réunions d’échange sur les bonnes pratiques | **0** | **10** | **20** | **20** | **Les réunions d'échange sur les bonnes pratiques se tiennent**  |
| Indicateur 3.2.2 Nombre d’acteurs touchés dans les comités locaux | **0** | **550** | **550** | **550** |  |
| Produit 3.31300 jeunes (700 jeunes femmes) leaders participent activement, de façon équitable aux comités locaux de prise de décisions sur la prévention, la gestion des conflits et la lutte contre l’extrémisme violent. | Indicateur 3.3.1 Nombre de jeunes leaders participant aux comités locaux. | **0** | **1300** | **1923** | **1923** |  |
| Indicateur 3.3.2 Nombre de jeunes leaders dont x% de jeunes femmes formés | **0** | **1300** | **1923 (148%°** | **1923 (148%)** |   |
| Produit 3.4 Les organisations de la société civile sont dotées de plan d’action local sur la participation de la jeunesse aux instances de prise de décision relative à la prévention et gestion de conflits et à la lutte contre l’extrémisme violent. | Indicateur 3.4.1 Plan d’action local par département. | **0** | **1** | **1** | **1** |  |
| Indicateur 3.4.2Nombre de campagnes de dissémination du plan local par département | **0** | **4** | **8** | **8** |  |
| **Résultat 4** | Indicateur 4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.2 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.1 | Indicateur 4.1.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.1.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.2 | Indicateur 4.2.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.2.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.3 | Indicateur 4.3.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.3.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.4 | Indicateur 4.4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.4.2 |  |  |  |  |  |